

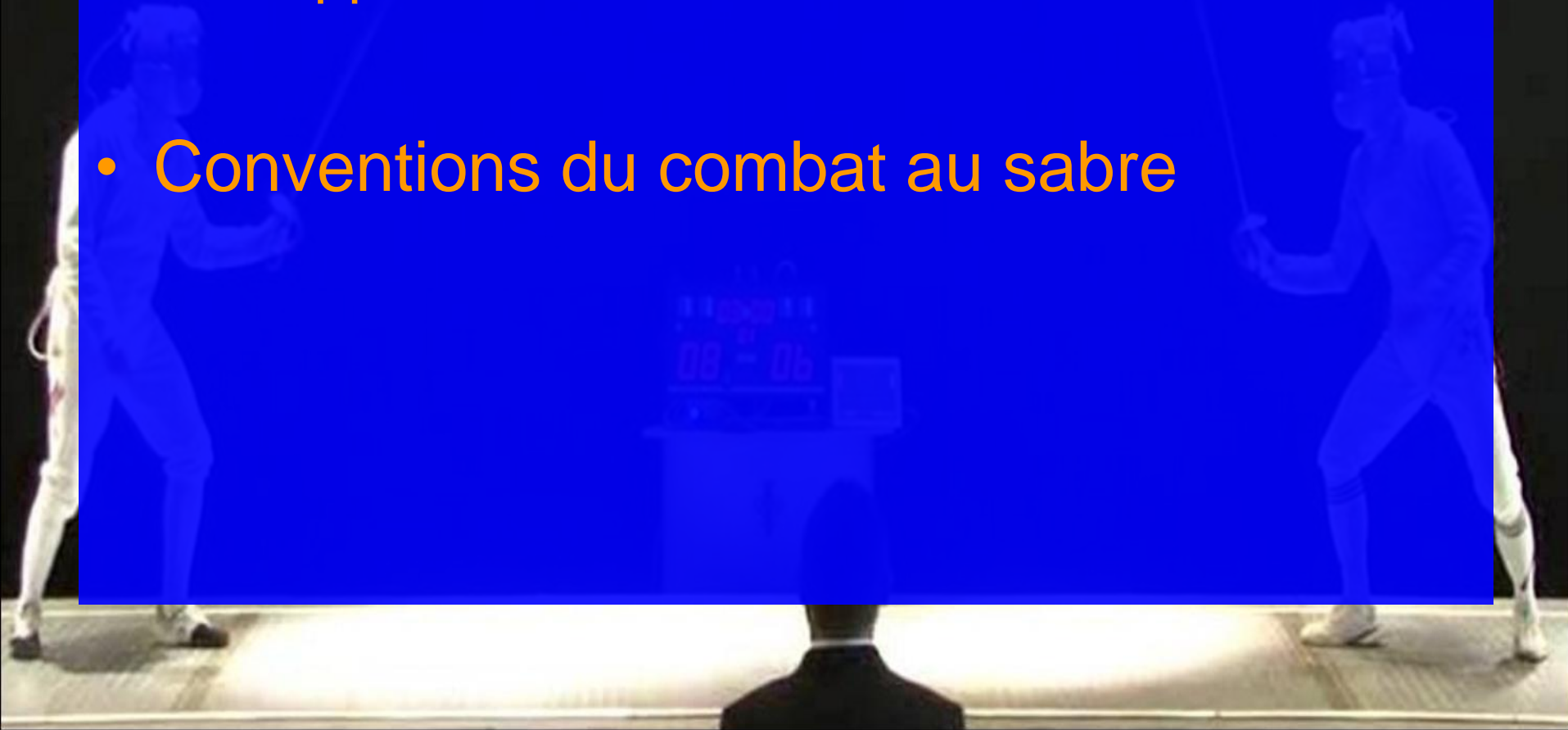
FORMATION ARBITRAGE

SABRE

Norbert Van Loon



- Généralités
 - D'application aux 3 armes
- Conventions du combat au sabre



The background of the slide features a semi-transparent blue rectangle. Inside this rectangle, two fencers in white protective gear are shown in a fencing stance, facing each other. The fencer on the left is slightly behind the one on the right. The background behind the blue rectangle is a dark, almost black, image of a fencer's silhouette.

• Le matériel

– Le sabre

- Courbure flèche < 4 cm
- Pas de crochet
- Coquille: isolation (responsabilité du tireur)

– Masque

- Ne peut pas être isolé
- Fil de masque < 25 cm (tolérance de 5cm)
- Pas de visière
- Sécurité

– Manchette

- Tissu conducteur intérieur au moins 5 cm

A photograph of a fencing match in progress, overlaid with a semi-transparent blue rectangle containing text. Two fencers in white gear are visible on the left and right sides of the frame, facing each other on a wooden piste. In the center background, a referee's table with a digital scoreboard is visible. The overall scene is dimly lit, focusing on the fencers and the central text area.

- **Convention du combat**

- **Porter les touches**

- Arme d'estoc, de taille et contre-taille
 - Tranchant, le plat ou le dos de la lame, la pointe
 - !! Touche portée avec coquille sera annulée + sanction

- **Interdiction de redresser la lame sur la piste**

- Sera sanctionné

A background image of a fencing match. Two fencers in white gear are engaged in a duel on a wooden floor. The fencer on the left is in a ready stance, while the fencer on the right is in a more active stance, holding their foil. The scene is dimly lit, with a spotlight effect on the fencers.

- Convention du combat

- Surface valable

- Couverture sera sanctionnée, touche du tireur couvrant sera annulée

- » !!! Cheveux

- Matérialité de la touche

- Seul l'indication de l'appareil

- Exception des touches de pénalisation

- Défaillances possible du matériel électrique

A background image of a fencing match. Two fencers in white gear are engaged in a bout on a wooden floor. A referee in a dark suit is visible in the foreground, looking towards the fencers. A digital scoreboard in the background shows a score of 08-06. The entire scene is overlaid with a semi-transparent blue rectangle containing text.

- Convention du combat

- Annulation de la touche

- La touche du tireur déclaré touché n'est pas signalée
- La touche du tireur déclaré touché ne reste pas fixé sur l'appareil
- Signal de touche se déclanche sans effectivement toucher (surface non valable ou sur l'arme)
- !!! Si l'arme n'est pas conforme (isolation) la touche sur l'arme ne sera pas annulée

A background image of a fencing match. Two fencers in white gear are engaged in a bout on a wooden floor. An official in a dark suit is visible in the foreground, looking towards the fencers. The scene is dimly lit, with spotlights highlighting the fencers and the official.

• Convention du combat

– Annulation de la touche

- Seule la **dernière touche** précédant la constatation du défaut peut être annulée;
- S'il y a eu **reprise effective** du combat un tireur ne peut plus réclamer l'annulation d'une touche accordée contre lui avant ladite reprise du combat;
- Le tireur, qui sans y avoir été invité par l'arbitre, a procédé à des **modifications ou échanges** de son matériel, avant que l'arbitre ait donné sa décision, perd tout droit à annulation;
- **L'emplacement du défaut** trouvé dans l'appareillage (y compris le matériel des tireurs eux mêmes), est sans conséquence pour cette annulation éventuelle;
- Il n'est pas nécessaire que la défaillance constatée **se répète à chaque essai**; mais il faut qu'elle ait été constatée sans aucun doute au moins une fois par l'arbitre lui-même;

A background image of a fencing match. Two fencers in white gear are engaged in a bout on a wooden floor. An official in a dark suit is visible in the foreground, looking towards the fencers. The scene is dimly lit, with a spotlight on the fencers.

- Convention du combat

- Annulation de la touche

- Le fait que le tireur signalé comme touché se trouve avoir **cassé sa lame** motive l'annulation de la touche portée sur lui par son adversaire, à moins que le bris de la lame survienne nettement après l'enregistrement de la touche. Dans tous les cas où la vérification sera rendue impossible par suite d'un cas fortuit, la touche sera considérée **douteuse** et, donc, annulée.
- S'il y a des **signaux des deux côtés de l'appareil**, l'arbitre appliquera les règles de l'article **t.80**. (attaque simultanée)
- En application de la règle générale, même si aucun signal n'est enregistré, l'arbitre doit arrêter le **combat** dès que ce dernier devient **confus** et qu'il ne lui est plus possible d'analyser la phrase d'armes.

A background image of a fencing match. Two fencers in white gear are engaged in a duel on a wooden piste. An official in a dark suit is visible in the foreground, seen from behind, observing the match. The scene is lit with dramatic spotlights.

- **Convention du combat**

- **Priorité de la touche**

- L'arbitre seul décide la validité ou priorité de la touche en appliquant les conventions propres au sabre

- **La phrase d'arme**

- L'attaque correcte doit être parée ou esquivée
- L'attaque correcte -> allongement du bras, menace continuel de la surface valable, le coup arrive au plus tard quand le pied avant touche la piste

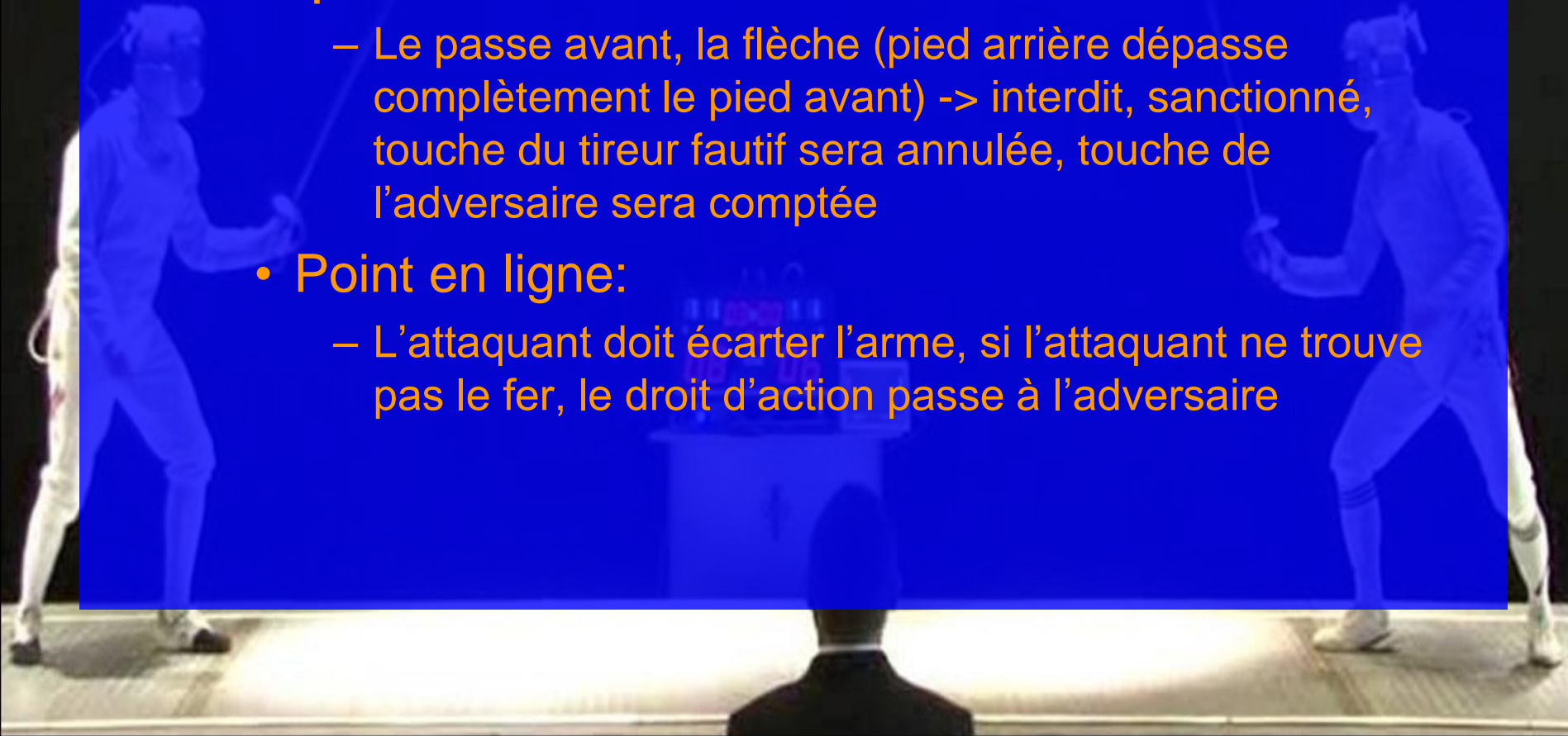
- Convention du combat

- La phrase d'arme

- Le passe avant, la flèche (pied arrière dépasse complètement le pied avant) -> interdit, sanctionné, touche du tireur fautif sera annulée, touche de l'adversaire sera comptée

- Point en ligne:

- L'attaquant doit écarter l'arme, si l'attaquant ne trouve pas le fer, le droit d'action passe à l'adversaire

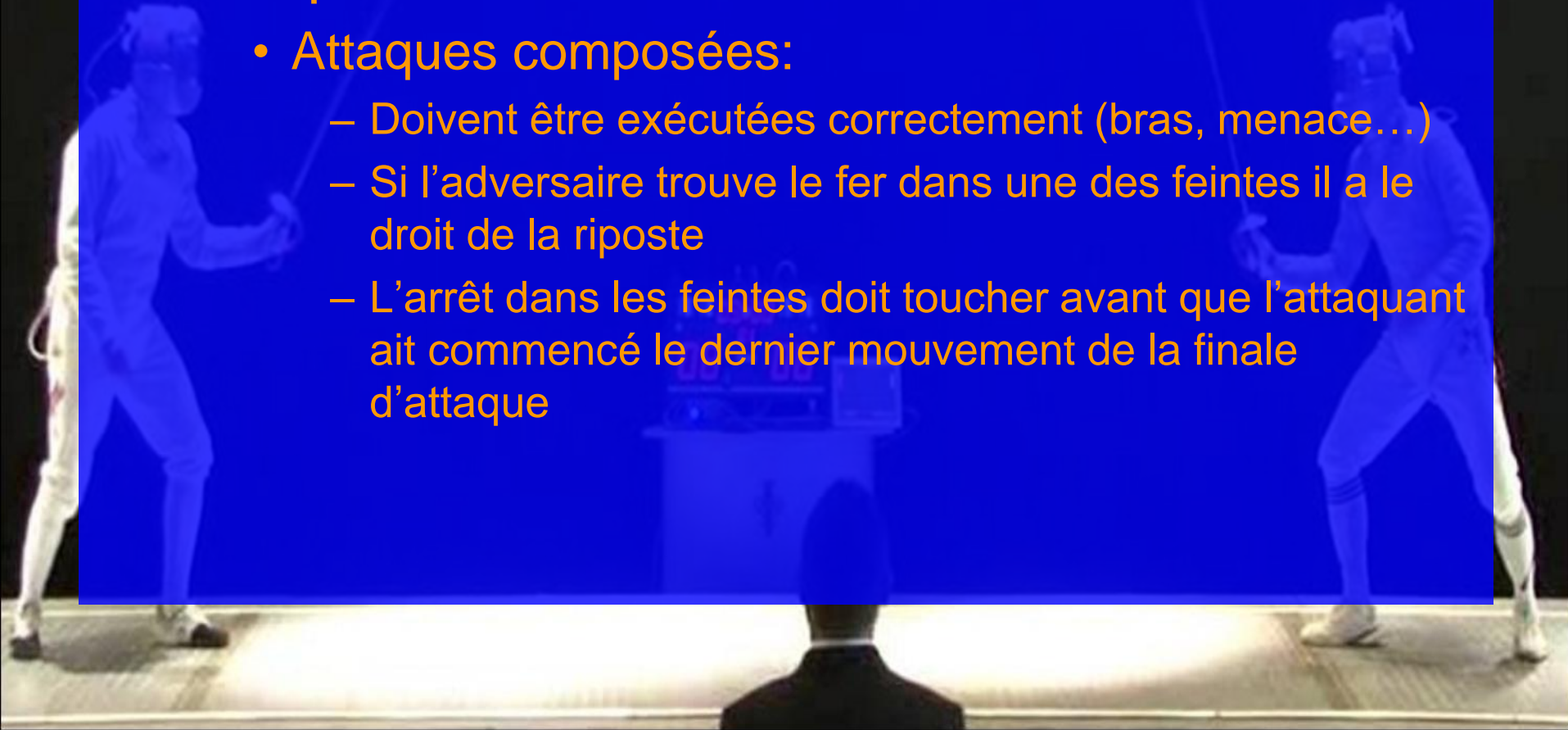


- Convention du combat

- La phrase d'arme

- Attaques composées:

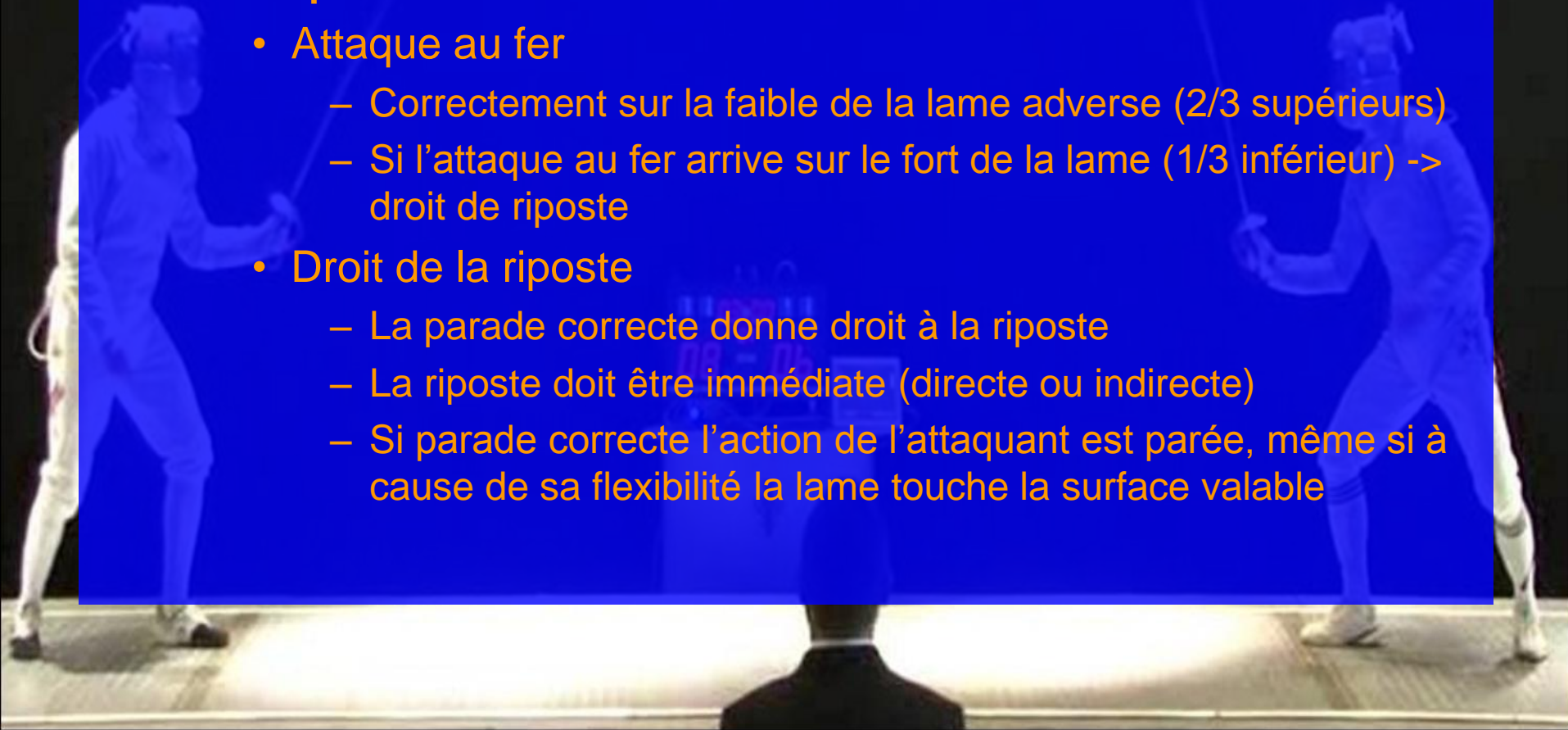
- Doivent être exécutées correctement (bras, menace...)
 - Si l'adversaire trouve le fer dans une des feintes il a le droit de la riposte
 - L'arrêt dans les feintes doit toucher avant que l'attaquant ait commencé le dernier mouvement de la finale d'attaque



• Convention du combat

– La phrase d'arme

- Attaque au fer
 - Correctement sur la faible de la lame adverse (2/3 supérieurs)
 - Si l'attaque au fer arrive sur le fort de la lame (1/3 inférieur) -> droit de riposte
- Droit de la riposte
 - La parade correcte donne droit à la riposte
 - La riposte doit être immédiate (directe ou indirecte)
 - Si parade correcte l'action de l'attaquant est parée, même si à cause de sa flexibilité la lame touche la surface valable



The background of the slide features a semi-transparent blue rectangle. Behind this rectangle, two fencers in white protective gear are visible, engaged in a fencing bout. The fencer on the left is in a ready stance, while the fencer on the right is in a more active, attacking posture. The overall scene is dimly lit, with the fencers' white gear standing out against the dark background.

- Convention du combat

- La phrase d'arme

- L'attaqué seul est touché:

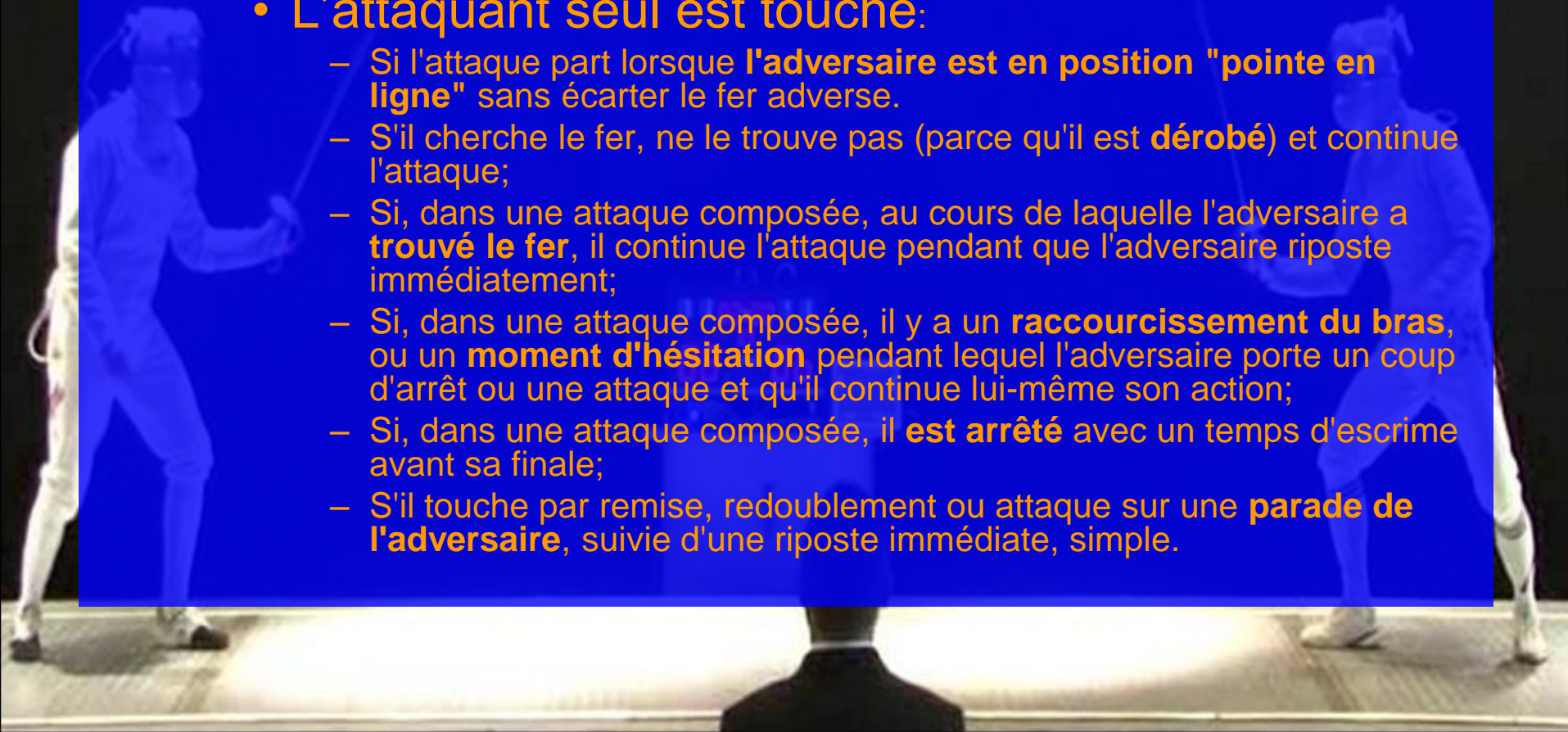
- s'il fait une contre-attaque sur une attaque simple;
- si, au lieu de parer, il tâche **d'esquiver** mais sans y réussir;
- si, après une parade réussie, il a **un moment d'arrêt** (riposte à temps perdu) qui donne à l'adversaire le droit de reprendre son attaque;
- si, sur une attaque composée, il fait **un arrêt** sans avoir l'avantage d'un temps d'escrime;
- si, étant en position "**pointe en ligne**", après un battement ou une prise de fer qui écarte son arme, il tire ou remet son fer en position "pointe en ligne" au lieu de parer un coup directement porté par l'attaquant.

• Convention du combat

– La phrase d'arme

• L'attaquant seul est touché:

- Si l'attaque part lorsque l'**adversaire est en position "pointe en ligne"** sans écarter le fer adverse.
- S'il cherche le fer, ne le trouve pas (parce qu'il est **dérobé**) et continue l'attaque;
- Si, dans une attaque composée, au cours de laquelle l'adversaire a **trouvé le fer**, il continue l'attaque pendant que l'adversaire riposte immédiatement;
- Si, dans une attaque composée, il y a un **raccourcissement du bras**, ou un **moment d'hésitation** pendant lequel l'adversaire porte un coup d'arrêt ou une attaque et qu'il continue lui-même son action;
- Si, dans une attaque composée, il **est arrêté** avec un temps d'escrime avant sa finale;
- S'il touche par remise, redoublement ou attaque sur une **parade de l'adversaire**, suivie d'une riposte immédiate, simple.



• Les sanctions :

– Le tableau (Règ T 120) est d'application

– Spécifique sabre:

- Touche portée avec la coquille 

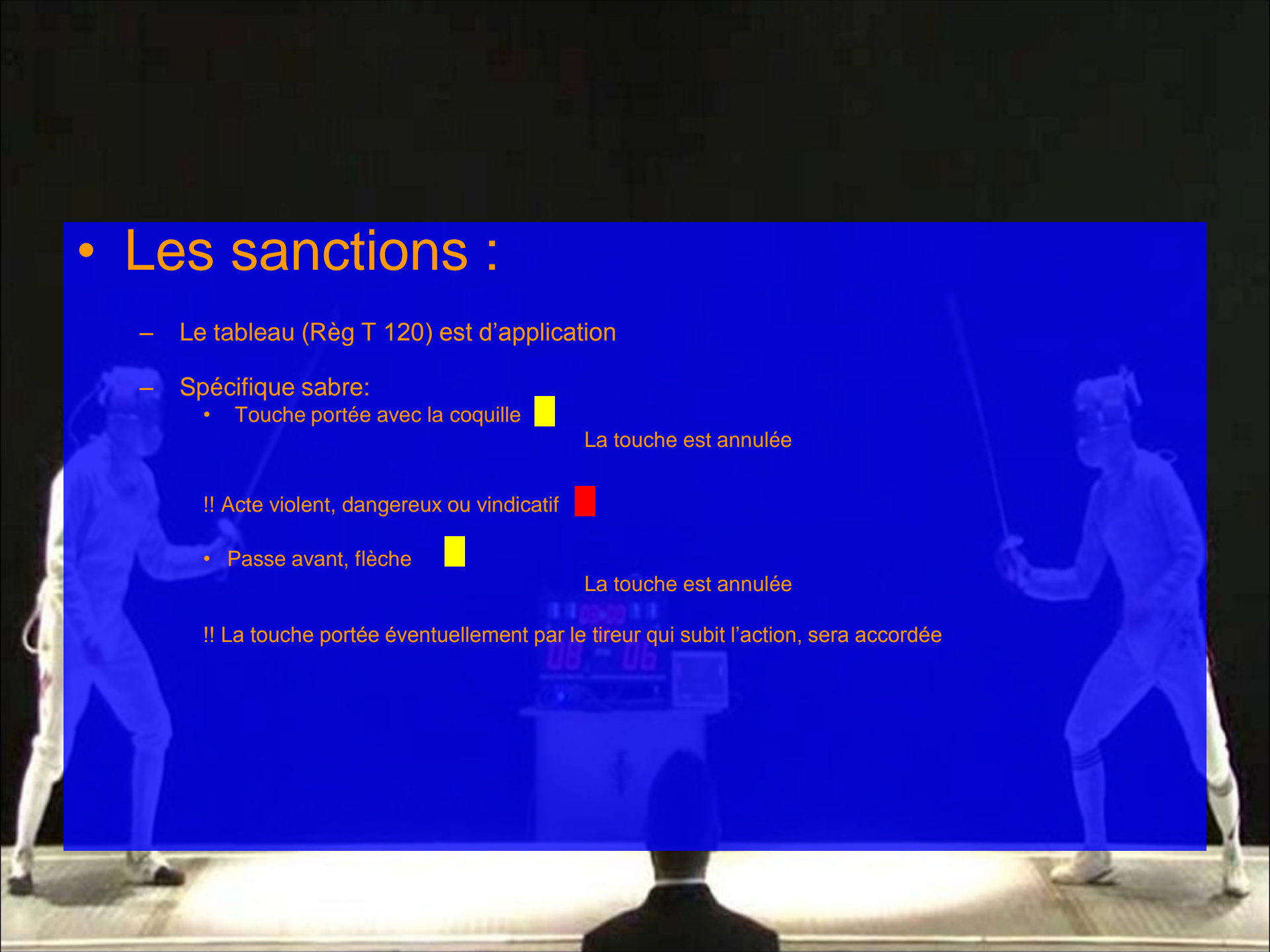
La touche est annulée

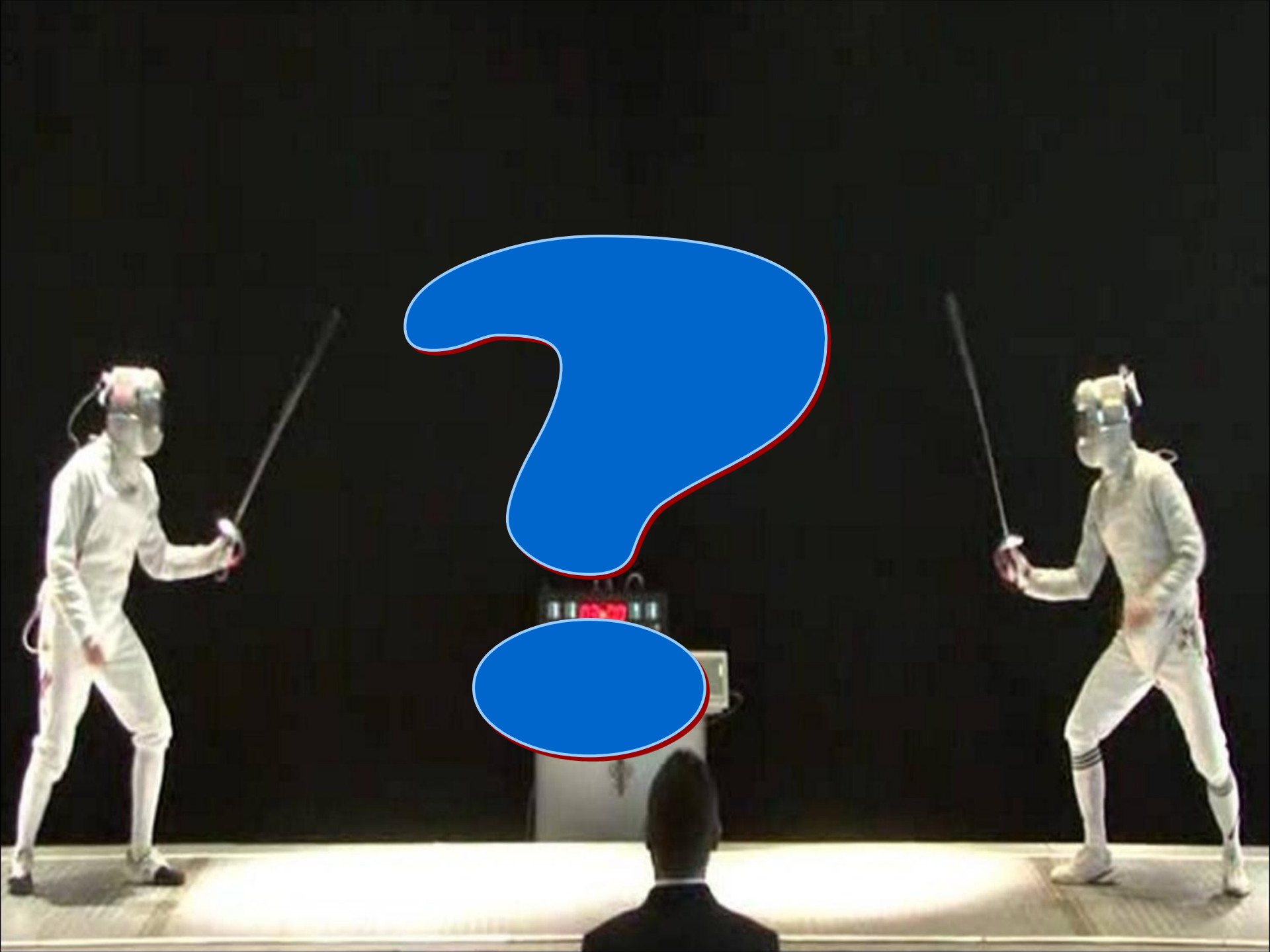
!! Acte violent, dangereux ou vindicatif 

- Passe avant, flèche 

La touche est annulée

!! La touche portée éventuellement par le tireur qui subit l'action, sera accordée





A photograph of a fencing match in progress, overlaid with a large blue rounded rectangle. The word "TEST" is written in bold, orange, serif capital letters across the center of the blue area. In the background, two fencers in white gear are engaged in a bout on a wooden piste. A referee in a dark suit is visible in the foreground, seen from behind. A digital scoreboard in the background shows a score of 08-06 and a time of 00:20. The scene is lit with dramatic spotlights against a dark background.

TEST